

CODE DE DEONTOLOGIE 2018

En tant que Réflexologue exerçant selon l'Energétique Chinoise, j'adhère au code de déontologie du Centre de formation Mireille Meunier.

Je m'engage à :

- ne pas me substituer aux professionnels de santé, à ne pas prodiguer de diagnostic, de prescription médicale et à ne pas interférer avec des traitements médicaux en cours.
- restaurer au maximum l'autonomie de la personne consultante et laisser à celle-ci sa totale liberté de choix thérapeutique.
- observer l'attitude absolue de réserve et de secret professionnel pour toutes les personnes consultantes. Je m'engage à respecter la confidentialité des informations collectées durant l'accompagnement individuel.
- ne pas cautionner ni alimenter les excès, errances (émotionnelles, spirituelles, addictions, dérives perverses) ou projections de mon client, afin de demeurer authentique dans la démarche stricte et exclusive du réflexologue.
- interdire toute propagande, prosélytisme religieux ou idéologique au sein de mon cabinet.
- respecter les concepts et les principes généraux de la réflexologie. Je s'engage également à ne pas dénaturer ou amalgamer la réflexologie avec d'autres techniques sans que la personne consultante soit avertie.
- respecter les limites de mes compétences et orienter la personne consultante vers un(e) autre professionnel(le) lorsque celle-ci nécessite un traitement ou une aide thérapeutique ne relevant pas de mes compétences.
- exercer l'activité avec humanité, probité et loyauté et en accord avec les référentiels d'activités élaborés par les écoles référencées aux RNCP.
- observer le principe fondamental du respect de la personne humaine et protéger l'intégrité physique et psychique des personnes sous ma responsabilité.